

Image not found or type unknown



Divorce ou annulation de mariage

Par **schreiber**, le **21/06/2010** à **14:19**

Bonjour, je suis citoyen français et je vis maintenant au Maroc, en août 2007 je me suis marié en Côte d'Ivoire avec une femme de nationalité ivoirienne qui est venue me rejoindre au mois de novembre 2007. En janvier 2008, elle a obtenu sa première carte de séjour valable 1 an, mais le problème c'est qu'en avril 2008 tout s'est dégradé par sa volonté et elle a quitté le domicile conjugal sans laisser d'adresse. Un ami ivoirien m'a dit qu'elle était retournée dans son pays, mais je n'arrive pas à la localiser. Là-bas, ma question est : comment puis-je faire pour divorcer ou faire annuler ce mariage sachant que maintenant je réside au Maroc ? Merci d'avance de votre réponse. J'espère que vous pourrez m'aider car pour moi cette situation est devenue insupportable. Salutation